

Théâtre jeunes publics : y a-t-il un jeune côté cour?

Andrée Garon

Numéro 122 (1), 2007

Théâtre et argent

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16399ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Garon, A. (2007). Théâtre jeunes publics : y a-t-il un jeune côté cour? *Jeu*, (122), 125-128.

Théâtre jeunes publics : y a-t-il un jeune côté cour ?

La synthèse d'un atelier organisé par le Conseil québécois du théâtre (CQT) en juin 2000, « Arts et éducation : des liens à redéfinir », soulignait le rôle essentiel de l'école pour rapprocher les jeunes du théâtre et insistait sur le fait que la qualité de la relation entre le producteur et l'enseignant, ou entre l'art et l'organisation scolaire donnerait au théâtre jeunes publics une assise importante, et surtout motivante, pour les créateurs. En effet, ce théâtre s'adresse à la famille, bien sûr, mais seule l'école peut en assurer démocratiquement l'accès partout au Québec.

C'était au lendemain d'un premier boycottage scolaire, et à la veille d'une nouvelle réforme scolaire qui, en même temps qu'elle faisait miroiter une place plus grande faite aux arts, « multipliait les unités de décision en plus de réduire leur taille, contribuant ainsi à fragiliser les liens entre l'art et l'éducation¹ ». L'avenir même de la discipline préoccupait alors le milieu, subventionné

plus ou moins ou répondant déjà aux critères pour l'être ! En effet, en plus de rapports complexes avec son public, le théâtre jeunes publics évoluait dans un contexte où la signature d'ententes collectives (dont il n'est pas question de nier la pertinence) définissait de plus en plus étroitement les coûts de production, où les sources de revenus stagnaient (aide publique, vente de spectacles, prix du billet ou commanditaires à l'occasion) et où l'intérêt des structures traditionnelles d'accueil s'était refroidi. Pourtant, malgré ces difficultés, le rayonnement du théâtre jeunes publics québécois demeurait exceptionnel, ici comme à l'étranger.

En 2000-2001, 13 des 35 compagnies membres de TUEJ (Théâtres Unis Enfance Jeunesse) étaient soutenues au fonctionnement pour un total de 3 015 400 \$ de subventions, CALQ, CAC et villes confondus. On pourrait dire les choses autrement en soulignant que 250 000 jeunes au Québec ont

1. *Le Théâtre : une passion à partager*, CQT, juin 2000.

« Pour pouvoir créer et produire, [les jeunes compagnies de théâtre jeunes publics] doivent s'inventer des façons de se financer, de se produire et de se diffuser [...] » *Pépito et le poisson volant* (Théâtre des Cousins Lointains, 2006).

Photo : Martin Garand.





« Durant ces cinq dernières années, on a surtout vu augmenter l'offre faite au public adolescent par des compagnies pas nécessairement identifiées au jeune public », comme le Théâtre Pupulus Mordicus. *Le Noël de M. Scrooge* (2003).
Photo : Daniel Dupont.

pu profiter chacun d'un investissement de l'État d'environ 12 \$ pour assister à l'une des œuvres créée et produite par ces 13 compagnies.

Dans son document d'appui au volet « La valeur des publics » réalisé pour les fins du forum « Quels théâtres pour quels publics » (15^e congrès et festival ASSITEJ International), Stéphane Leclerc relève qu'au Québec, en 2002-2003, « parmi les compagnies soutenues au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le théâtre jeunes publics compte 18 compagnies sur un total de 68. Il rassemble [donc] 26 % [de ces] compagnies de théâtre, mais rejoint 41 % de tous les spectateurs. Pourtant ses revenus propres ne représentent que 15 % de ceux de l'ensemble des compagnies de théâtre, et il ne touche que 23 % des subventions versées au secteur théâtre. Or, selon ces mêmes données, les coûts de production auxquels font face les compagnies jeune public sont presque aussi élevés que ceux des compagnies s'adressant aux adultes²... »

2. Stéphane Leclerc, *Valeur économique du théâtre jeune public au Québec*, pour la Maison Théâtre et TUEJ, septembre 2005.

Durant la saison 2002-2003, il y avait 36 compagnies de théâtre en règle avec TUEJ, c'est-à-dire qui engagent des artistes professionnels selon les ententes en vigueur entre les syndicats d'artistes et l'association de producteurs. Parmi ces compagnies, 13 étaient soutenues au fonctionnement par le CALQ, et 5 autres avaient reçu une aide au projet; parmi ces 13 mêmes compagnies, 11 recevaient aussi des subventions au fonctionnement du Conseil des Arts du Canada (CAC) et 10, un soutien de leur municipalité.

On observe donc qu'il y avait une relève, connue, soutenue occasionnellement, qui grandissait dans les traces des aînés, partageant le plus souvent leur vision et leurs valeurs et endossant leurs combats: l'art et l'enfant, les arts et l'école, une diffusion dans des lieux adéquats, le rôle et le travail du diffuseur, le rôle de l'État, etc. En 2000-2001, ces compagnies avaient en moyenne dix ans d'existence.

Durant les cinq années qui suivirent, une cohorte fit ses classes de théâtre. Ces jeunes ont vingt ans. Une génération issue d'un système scolaire entièrement différent, une génération qui a pu aller au théâtre. Ils ont des professeurs qui sont parfois issus du théâtre jeunes publics ou qui y travaillent, qui invitent des professionnels à leur parler de création, de production et d'environnement de travail. Il s'agit d'une génération qui dispose d'outils de travail sophistiqués, qui a voyagé, qui a du monde une expérience souvent plus concrète que celle qui l'a précédée, qui a des valeurs, des questionnements et des engagements (environnement, santé, etc.) imposés très tôt par une mondialisation galopante et une économie dont les leviers s'éloignent rapidement des travailleurs impliqués, une génération qui a avec ses aînés et les enfants des rapports différents de tout ce que les générations précédentes ont connu.

Durant ces cinq années, on a surtout vu augmenter l'offre faite au public adolescent par des compagnies pas nécessairement identifiées au jeune public (*Pupulus Mordicus*, *Tout-à-Trac*, etc.). À celles-là s'ajoutent graduellement de nouvelles compagnies (*Théâtre des Cousins Lointains*, *Théâtre Cent-Lieux*, *Théâtre Inédit*, *Théâtre Advienne que Pourra*, *Théâtre pour Emporter*, etc.), sans compter les organismes de la société civile qui invitent des groupes de théâtre ad hoc à créer et à produire dans le sens et l'esprit de leur mission (la Fondation de la Tolérance par exemple, ou la Société Saint-Vincent-de-Paul, etc.).

L'ouverture manifestée par les conseils des arts pour les projets qui leur sont présentés est parfois à l'origine de cette émergence. Malgré tout, rapidement confrontés aux exigences multiformes du théâtre professionnel, plongés avec leurs nouveaux confrères au cœur des revendications du Mouvement pour les Arts et les Lettres, ces jeunes s'aperçoivent très vite qu'ils s'engagent dans un environnement où leurs aînés sont loin d'avoir remporté tous les combats du financement ou de la diffusion, et qu'il y a peu d'espace pour les accueillir malgré une volonté manifeste et souhaitée par tous les intervenants. Pour pouvoir créer et produire, ils doivent s'inventer des façons de se financer, de se produire et de se diffuser, et peut-être se réapproprier des lieux autrement négligés par le milieu professionnel (écoles, salles paroissiales et autres aires publiques). Dans le cours de ses formations offertes grâce au soutien du CQRHC et d'Emploi-Québec, le RAPThéâtre est aux premières lignes de ce bouillonnement.

Les dernières statistiques (2005-2006) indiquent qu'il y a 44 compagnies de théâtre en règle avec TUEJ. Les 13 mêmes compagnies de théâtre (voir 2000-2001) ont reçu pour le fonctionnement un total de 3 470 869 \$ de subventions, CALQ, CAC et villes confondus. Il s'agit d'une augmentation de 13,12 %, soit 2,62 % de plus par année en moyenne, c'est-à-dire moins que l'augmentation de leurs frais de création, de production et de diffusion.

Mais par ailleurs, comble d'infortune, les subventions au fonctionnement versées au 18 compagnies de théâtre jeunes publics par le CALQ en 2005-2006 (les mêmes qu'en 2000-2001) ne représentent plus que 21,28 % des subventions au fonctionnement versées au théâtre, soit 1,72 % de moins en moyenne qu'en 2002-2003.

À l'heure actuelle, les compagnies sont plus nombreuses à répondre aux critères d'attribution de l'aide, plus nombreuses à demander et à espérer un soutien récurrent. En ce début du XXI^e siècle, on observe, chez les compagnies émergentes qui doivent faire preuve d'une créativité sans borne pour exister, un retour à des modes de production et de diffusion que leurs aînés avaient délaissés. En effet, on pourrait appliquer à l'époque actuelle les mots de Stéphane Leclerc à propos des années 70, « décennie au cours de laquelle on assiste à un foisonnement de troupes qui présentent leurs spectacles dans toutes sortes de lieux, les écoles notamment ».

Dans la foulée de ces observations, le témoignage que nous livre dans l'article suivant Marc Pache illustre bien la préoccupation du milieu du théâtre jeunes publics à l'égard d'une transmission nécessaire des savoirs et des acquis dans un contexte où la meilleure manière de faire reste à découvrir.

Nous avons là sans doute un contexte propice à une confrontation des valeurs qui, pour être encore latente, s'annonce à travers cette question récurrente dans le secteur jeunes publics : existe-t-il une relève nombreuse ? C'est un sujet qui devrait faire les belles heures des États généraux du théâtre en octobre 2007. ■

Andrée Garon est directrice générale de Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ). Les opinions émises dans cet article ne reflètent pas nécessairement les opinions du conseil d'administration de TUEJ.